

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation  
20/03/2023  
Date d’Affichage  
21/03/2023  
\_\_\_\_\_

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT  
Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier  
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,  
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,  
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD,  
Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS  
Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE  
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS  
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 18  
Présents 15  
Votants 16

\_\_\_\_\_  
Monsieur le Maire rappelle que Noréade a effectué des  
travaux de remplacement de conduite d’eau potable rue  
Calmette Guérin, depuis le carrefour avec la rue Lavoisier  
jusqu’à la sortie d’agglomération.

La commune ayant déjà prévu la réfection de la couche de  
roulement de cette voirie, il a été proposé à Noréade de ne  
pas réaliser l’enrobé sur la tranchée mais de rembourser la  
commune au prorata de la surface concernée.

**OBJET :**

**Signature d’une  
convention financière  
avec Noréade pour une  
participation à la  
réalisation de la couche  
de roulement rue  
Calmette Guérin**

Ainsi, Noréade a proposé à la commune de conventionner  
pour que soit versée une contribution financière à la commune  
à hauteur de 9 507,02 € HT correspondant à la surface  
d’enrobé prise en charge par la commune.

A l’unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition de  
financement et autorise Monsieur le Maire à signer la  
convention financière nécessaire à son versement.

Secrétaire de séance  
Aurore PENNORS



Fait et délibéré à Ennevelin,  
le 28 mars 2023,  
Le Maire,  
Michel DUPONT

